

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER SCIENCES LOGOPÉDIQUES

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Cette formation est ouverte aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'étude des troubles du langage et de la communication humaine, qu'elle soit orale, écrite ou non verbale.

La logopédie relie ces troubles à l'ensemble de la personne et couvre ainsi divers domaines : linguistique et sciences du langage, médecine, psychologie, psycholinguistique, sciences de l'éducation, sociologie.

Le caractère à la fois scientifique et interdisciplinaire de la logopédie, étude des troubles du langage, comme la dimension pratique de la profession, se reflète dans le programme. L'objectif du pilier Sciences logopédiques est d'acquérir des connaissances théoriques sur le langage, sur la pathologie du langage, ainsi que sur des disciplines connexes (sciences du langage, sciences médicales).

Les enseignements sont complétés par des travaux pratiques et des recherches personnelles. Les étudiant-e-s désirant devenir logopédistes choisissent les piliers de bachelor suivants : Sciences logopédiques, Psychologie et éducation et Sciences du langage. Elles/ils peuvent ensuite déposer une demande d'inscription au Master en logopédie qui seul permet l'exercice de la logopédie. Le pilier Sciences logopédiques peut être choisi en parallèle à d'autres piliers que ceux susmentionnés, mais il ne donne alors pas accès au Master en logopédie.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sciences logopédiques peut être étudié uniquement comme pilier principal à 90 ECTS, qui doit obligatoirement être accompagné du pilier minimal Sciences du langage à 30 ECTS, dont le suivi des enseignements constituent des prérequis pour de nombreux enseignements en sciences logopédiques.

L'enseignement est structuré en sept modules. Le nombre important d'enseignements obligatoires ne doit pas empêcher la mobilité des étudiant-e-s. Au-delà de la première année, la plupart des enseignements peuvent être suivis soit en deuxième année soit en troisième année de cursus, selon le choix de l'étudiant-e. Les Modules 6 et 7 comprennent des enseignements transversaux (30 ECTS) et des enseignements qui peuvent être choisis librement (3 ECTS).

Pour être admis à la procédure d'admission du Master en logopédie, la configuration suivante du bachelor doit être choisie :

Pilier principal Sciences logopédiques (90 ECTS)	+	Pilier secondaire Psychologie et éducation (60 ECTS)	+	Pilier minimal Sciences du langage (30 ECTS)
--	---	--	---	--

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER PRINCIPAL

Pilier principal (90 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Fondements des sciences logopédiques A	9
Module 2	Fondements des sciences logopédiques B	9
Module 3	Sciences médicales ²	15
Module 4	Les troubles du langage et de la cognition 1	15
Module 5	Les troubles du langage et de la cognition 2	12
Module 6	Thématiques transversales 1 en sciences du langage	12
Module 7	Thématiques transversales 2	18
Total		90

Le **Module 1** est composé de trois enseignements :

- un cours d'introduction aux sciences logopédiques de 3 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- un cours de psychologie cognitive du langage de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- des travaux pratiques en modèles cognitifs du langage de 3 ECTS, validés par une évaluation interne notée.

Le **Module 2** est composé de trois enseignements :

- un cours de psycholinguistique de l'enfant de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours d'apprentissage & enseignement du langage écrit de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- des travaux pratiques en analyse du langage de l'enfant de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 3** est composé de cinq enseignements :

- un cours d'anatomie-physiologie, de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours de stomatologie, de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours de neurologie (enfant & adulte), de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours d'audiologie, de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours de phoniatrie, de 3 ECTS, validé par un examen écrit.

Le **Module 4** est composé de trois enseignements :

- un cours consacré aux troubles du langage écrit de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- un cours consacré à la neuropsychologie de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours consacré aux troubles du langage oral de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

² Excepté pour anatomie-physiologie, les cours de ce module seront donnés en alternance tous les deux ans. Ce module peut donc s'étendre au maximum sur cinq semestres.

Le **Module 5** est composé de trois enseignements :

- un cours consacré aux troubles du développement cognitif, calcul et langage de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours consacré aux troubles de la parole, de la fluence et de l'oralité, de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours consacré aux troubles acquis 1, à 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 6** se compose de :

- deux ou trois enseignements optionnels à choisir parmi les modules « Langage et communication sociale », « Linguistique interactionnelle », « Sémantique et pragmatique », « Linguistique des textes » et/ou « Pratiques langagières anciennes et contemporaines » du pilier Sciences du langage.

Le **Module 7** se compose de :

- un cours de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours de didactique des langues de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours et un TP de statistique appliquée aux sciences sociales ³ à 6 ECTS validés par un examen écrit ;
- un enseignement au choix libre de 3 ECTS.

³ Les étudiant-e-s qui n'ont pas suivi le prérequis (cours d'introduction à la statistique) dans un autre pilier remplaceront le cours de statistique appliquée aux sciences sociales par ce prérequis.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - Décrire les grands principes de la démarche scientifique et clinique ;
 - Identifier les bases linguistiques, cognitives (mémoire, apprentissage), sociales, affectives et pédagogiques en jeu dans le langage ;
 - Décrire les bases anatomo-physiologiques en jeu dans le langage et la déglutition ;
 - Distinguer les principaux troubles du langage chez l'enfant et l'adulte ;
 - Décrire les étapes de développement du langage et les actions qui le favorisent ;
 - Connaître les modèles de fonctionnement du langage (oral et écrit), de la parole, et de la communication.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - Mettre en œuvre différentes méthodes scientifiques, incluant expérimentation, interview, questionnaire et observation ;
 - Observer et expliquer les principaux troubles du langage, chez l'enfant et l'adulte ;
 - Illustrer les différentes étapes de développement du langage, à partir d'observation de cas ;
 - Illustrer les différentes étapes de traitement du langage, dans un système d'architecture fonctionnel.
3. Capacité de former des jugements :
 - Identifier le(s) facteur(s) pouvant influencer le développement du langage ;
 - Comparer différents modèles, approches et points de vue et les justifier.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - Démontrer des habiletés de collaboration via des travaux de groupe ;
 - Adapter son expression orale et écrite au niveau de connaissances de l'interlocuteur/trice ;
 - Présenter à l'oral et à l'écrit différentes observations et points de vue théoriques de façon synthétique et claire.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - Prioriser des contenus en fonction de l'objectif d'apprentissage ;
 - Hiérarchiser des contenus et des informations en fonction de leur provenance ;
 - Lire des textes scientifiques.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>		<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours	Cours d'introduction	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ou 6 ECTS	Examen écrit
	Cours de spécialisation	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	3 ou 6 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne notée
Travaux pratiques et Ateliers		TP Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne notée (exercices + lectures)